

COMMUNIQUE DE PRESSE

Economie - Environnement

8 entreprises de la Lomagne Gersoise labellisées éco-défis

Guy Sorbadère, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers, et Jean-Louis Castell, président de la communauté de communes, ont remis jeudi soir le label éco-défi à 8 entreprises de la Lomagne Gersoise en récompense de leurs engagements en faveur de l'environnement et du développement durable.

Le Bleu de Lecture, la SARL Ligardes, Duckprint, la Maison Baudequin, à Lectoure, l'Atelier de Mère Eclair à La Romieu, Ambiance Coiffure, les Taxis Lucien et les Vergers de Gascogne à Fleurance sont les 8 lauréats de cette édition, labellisés pour développer leur activité tout en œuvrant au quotidien pour le respect de notre planète.

Cette initiative portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est menée en partenariat avec les communautés de communes et le Pays Portes de Gascogne. Elle bénéficie de financements de la convention de partenariat entre la CMA et la Lomagne Gersoise, et de co-financements de l'ADEME, de fonds européens Leader.

En Lomagne Gersoise, premier territoire à avoir initié les éco-défis en 2016, c'est donc la seconde fois que cette opération est conduite et elle s'inscrit déjà dans la continuité, car 6 entreprises parmi les 8 lauréates ont été récompensées pour avoir renouvelé leurs engagements. Toutes ont relevé au moins 3 défis portant principalement sur l'énergie, les déchets, les approvisionnements locaux. Parmi les actions remarquables, on peut noter l'achat de véhicule électrique, la réduction des déchets et leur valorisation ou des approvisionnements locaux ou bio.

Contact éco-défis Chambre de métiers et de l'artisanat du Gers :

Perrine Crochet 05 62 62 22 62 p.crochet@cma-gers.fr

